

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN853

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 72, supprimer les mots :

« niveau de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.